

SAINT-LÔ AGGLO À VOS CÔTÉS !

Les aides aux entreprises de nos partenaires

Les acteurs du territoire vous accompagnent dans vos projets et met à votre disposition des aides financières permettant de développer votre activité professionnelle.



RÉGION
NORMANDIE

Le coût de pouce de la Région Normandie

Ce dispositif financé par la région Normandie permet d'accompagner techniquement et financièrement les primo créateurs ou primo repreneurs de TPE de moins de 10 salariés d'une subvention pouvant aller jusqu'à 13 500 €.

[EN SAVOIR PLUS](#)



Le prêt d'honneur

Initiative Centre Manche est une association qui propose des prêts d'honneur aux créateurs et aux repreneurs d'entreprises afin de compléter l'apport personnel. Il est d'un montant moyen de 10 000 €. Il peut sous certaines conditions être couplé avec un prêt d'honneur BPI.

[EN SAVOIR PLUS](#)



Le financement AD Normandie

L'Agence de Développement pour la Normandie a vocation à accompagner les entreprises au quotidien afin de les aider à formaliser leurs projets et à identifier les solutions financières qui permettront de les faire réussir.

[EN SAVOIR PLUS](#)



Le prêt de l'Adie

L'Adie est une association qui met en place des prêts d'un montant maximum de 12 000 € aux entreprises qui ne sont pas fiancés par les banques.

[EN SAVOIR PLUS](#)



Bpifrance

Elle finance et accompagne les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie, en aide à l'innovation et en fonds propres. Ce faisant, Bpifrance agit en appui des politiques publiques conduites par l'Etat et les Régions.

Bpifrance les accompagne dans leurs projets de développement, de transition écologique et énergétique, d'innovation et à l'international.

[EN SAVOIR PLUS](#)

The logo for the Council for the Social Protection of Independent Workers of Ursaff, consisting of the text 'CONSEIL DE LA PROTECTION SOCIALE DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS' in blue capital letters on a light grey background.

CONSEIL DE LA PROTECTION
SOCIALE DES TRAVAILLEURS
INDÉPENDANTS

Le Conseil de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants de l'Ursaff

Il vise à soutenir les travailleurs indépendants (artisans, commerçants, auto-entrepreneurs et certaines professions libérales) qui rencontrent des difficultés liées à leur santé, à la conjoncture économique ou à un sinistre.

[EN SAVOIR PLUS](#)



Fond de transformation des buralistes

Ce dispositif est financé par les douanes françaises. La Chambre de commerce et d'industrie accompagne les professionnels dans le diagnostic et le montage de dossier.

[EN SAVOIR PLUS](#)

STÈRE RGÉ DES PETITES OYENNES ENTREPRISES OMMERCE, DE L'ARTISANAT J TOURISME

Fond accessibilité

Ce dispositif est financé par l'état français. Il sert à financer le diagnostic, un accompagnement à la maîtrise d'ouvrage et la mise en conformité des établissements recevant du public de 5ème catégorie.

[EN SAVOIR PLUS](#)



CONTACTEZ-NOUS

SAINT-LÔ AGGLO

70 rue du Neufbourg

50000 Saint-Lô

Lundi au jeudi

8h30-12h/13h30-17h30

Vendredi

8h30-12h/13h-17h

02 14 29 00 00